

Journal d'ESTAVAYER

JOURNAL OFFICIEL DE LA COMMUNE D'ESTAVAYER



Edito

Chères habitantes, chers habitants,

« En buvant l'eau du puits, n'oublions pas ceux qui l'ont creusé ». Huit mois se sont écoulés depuis mon entrée au Conseil communal d'Estavayer et, durant ce temps, j'ai pu mesurer pleinement l'importance du travail effectué depuis la fusion en 2017. Plusieurs grands projets se sont concrétisés, au plus grand plaisir de tous. D'ailleurs, beaucoup sont venus assister à leur inauguration. Je pense à la salle de sport de Murist, à la nouvelle école du Sacré-Cœur et pour couronner le tout, à la patinoire située à deux pas du lac, sur la place Nova Friburgo.

C'est en automne que l'on plante pour le futur, comme nous le rappelle si bien l'adage « A la St-Catherine, tout bois prend racine ». Petit clin d'œil, de nombreux bulbes ont été plantés par le Service des espaces verts alors que les couleurs dorées de cette belle saison cèdent la place à l'hiver. La nature se met en veille et des airs de fête se sont déjà installés dans les rues : guirlandes lumineuses, sapins qu'on dit rois des forêts et vitrines attrayantes. Vous ne manquerez certainement pas le marché de Noël et suivrez l'itinéraire des crèches, autant de moments agréables pour vous préparer aux réjouissances de décembre.

Cette édition vous invite à découvrir les activités de notre Commune qui, grâce à ses nombreux Secteurs de Services, poursuit sa mission : offrir à la population un service de qualité.

Au nom du Conseil communal, je vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année et je transmets mes encouragements aux personnes atteintes dans leur santé. Que ces fêtes soient synonymes de partage et d'amitié.

Carole Raetzo, conseillère communale

SOMMAIRE

p. 2-3

COMMUNE EN SANTE

p. 4-5

CONSEIL GENERAL

p. 6-7

PROGRAMME DE LEGISLATURE

p. 8-9

PROJET GARE-CASINO

p.10-13

**PRESENTATION DU SECTEUR
DES ESPACES VERTS**

p.14-15

SPORTS ET JEUNESSE

p.16-17

LE COIN DES SENIORS

p.18-20

INFORMATIONS DIVERSES



Une administration communale à votre service

L'administration communale de la Commune d'Estavayer se situe à **Estavayer-le-Lac**
Rue de l'Hôtel de Ville 11
Bâtiment dit de La Grenette

Elle abrite la majorité des activités administratives de la Commune :

- Contrôle des habitants, réception ;
- Police communale ;
- Secrétariat général ;
- Ressources humaines ;
- Comptabilité, finances, impôts ;
- Service de l'environnement ;
- Service du territoire ;
- Secrétariat des écoles.

Horaires de l'administration :

Lundi: 8h30 à 11h30 et
14h à 16h30

Mardi: 8h30 à 11h30

Mercredi: 8h30 à 11h30 et
14h à 16h30

Judi: 8h30 à 11h30 et
14h à 16h30 (19h accueil)

Vendredi: 8h30 à 11h30

En dehors de ces horaires, merci de prendre rendez-vous !

Numéro de téléphone principal de l'administration communale :

026 664 80 00

Adresse électronique :

commune@estavayer.ch

Les coordonnées détaillées de chaque Service et Secteur sont disponibles sur notre site Internet :

www.estavayer.ch

Plusieurs autres prestations fournies par la Commune sont proposées de manière décentralisée, dans d'autres bâtiments: Défense incendie, Eau potable, Eaux usées, Edilité, Crèche, Musée, Sport, Jeunesse, Estasympa, Accueil extrascolaire, etc.

« Commune en santé »

1^{ERE} COMMUNE FRIBOURGEOISE A RECEVOIR LE LABEL



La Commune d'Estavayer s'est vu décerner début octobre le label « Commune en santé » par Madame Anne-Claude Demierre, alors conseillère d'Etat. C'est la première Commune du canton de Fribourg labellisée au terme d'un projet pilote.

Développé par Promotion Santé Valais, le label « Commune en santé » permet d'inventorier les mesures ayant un impact positif sur la santé des habitant-e-s sur un territoire communal dans 6 do-

maines différents : la politique communale, les offres de loisirs, la famille et la solidarité, l'école, la santé au travail et les espaces publics. Gratuite pour les communes, il sert de base pour valoriser « ce qui se fait déjà » et constitue une porte d'entrée pour identifier des mesures complémentaires à mettre en œuvre pour agir davantage en faveur de la santé des habitant-e-s.

Le label est aujourd'hui présent dans la majorité des cantons romands (Valais, Vaud, Genève, Jura, Fribourg). Actuellement, 57 communes sont labellisées en Suisse. Le label est par ailleurs doté depuis 2017 d'une coordination intercantonale.

32 MESURES AGISSANT SUR LE BIEN-ETRE DE LA POPULATION

La Commune d'Estavayer a été labellisée avec 32 mesures agissant sur le bien-être de la population dans les 6 domaines. Ayant au moins trois mesures dans chacun des domaines, elle obtient une labellisation 3 étoiles, ce qui est le maximum.

HORAIRES D'OUVERTURE DURANT LES FETES

Les bureaux communaux seront fermés au public (guichet et téléphone) entre Noël et Nouvel An, soit du jeudi 23 décembre à 17h30 et réouvriront le lundi matin 3 janvier à 08h30.

Horaires de l'administration dès le 3 janvier 2022 :

Lundi 8h30 à 11h30 et 14h à 16h30

Mardi 8h30 à 11h30

Mercredi 8h30 à 11h30 et 14h à 16h30

Judi 8h30 à 11h30 et 14h à 18h

Vendredi 8h30 à 11h30

Il est toujours possible de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires.





Les membres du COPIL communal reçoivent le label. De gauche à droite : Delphine Rapin, cheffe Secteur animation socioculturelle et intégration, Claude-Alain Gaillet, ancien Conseiller communal, Marie-Jeanne Duruz, agente sympa, Lionel Conus, secrétaire général, Eric Chassot, syndic, Samuel Ménétrey, conseiller communal, Anne-Claude Demierre, conseillère d'Etat, Eric Rey, vice-syndic.

Toutes ces mesures sont présentes et détaillées sur le site Internet suisse des communes en santé : www.labelcommunesante.ch. Certaines mesures d'Estavayer apparaissent fréquemment dans plusieurs communes comme le soutien à la vie associative, le fait de mener une politique énergétique durable, reconnue notamment par la certification du label Cité de l'énergie, la promotion de la biodiversité au sein des espaces verts ou encore l'organisation d'activité extrascolaires. D'autres mesures découlent d'engagements politiques forts, entrepris par exemple dans les domaines du sport, de la cohésion sociale et de la santé au travail.

AU NIVEAU SPORTIF

La Commune a engagé en 2012 un maître de sport pour coordonner le sport dans ses écoles. Son poste a rapidement pris de l'ampleur avec la création d'un Secteur des sports à la suite de la fusion et la constitution d'une équipe de maîtres de sports et de monitrices de natation qui ne s'occupe pas seulement de proposer aux élèves des écoles un programme sportif adapté, mais qui offre également des activités sportives en dehors de l'école et pendant les vacances. De plus, des activités et infrastructures sportives sont mises à disposition de toute la population. On peut parler cette année de la *pumptrack* provisoire installée ici devant l'Amarante puis dans les villages de Ruyres-les-prés et de Murist ou encore la récente installation d'une station *BoxUp* avec du matériel sportif à la plage, une première dans le Canton. La mission de ce Secteur est de fournir et promouvoir des prestations sportives adaptées comme vecteurs de bien-être et d'émotions pour toutes et tous.

AU NIVEAU DE LA COHESION SOCIALE

De multiples mesures sont développées pour toutes les catégories d'âges allant des adolescents aux seniors. Cela se

traduit tous les jours par :

- des animatrices jeunesse qui sont présentes sur le terrain avec et pour les jeunes et qui animent notamment un centre de jeunes;
- la participation au programme des communes sympas qui vise à promouvoir la qualité de vie des habitants au travers de diverses activités et possibilités d'échanges et de rencontre;
- l'organisation ou le soutien à diverses activités pour les seniors, dans tous les villages de la Commune.

AU NIVEAU DE LA SANTE AU TRAVAIL,

Convaincue de l'importance de la santé physique et mentale de ses collaboratrices et collaborateurs, la Commune a mis en place au cours de ces dernières années plusieurs mesures, parmi lesquelles :

- un concept STPS, qui veut dire sécurité au travail et promotion de la santé, avec l'organisation d'audits et de formations dans le domaine de la sécurité et d'actions de prévention dans le domaine de la santé;
- l'organisation de différentes actions pour promouvoir le mouvement comme la participation à l'action *bike to work* ou un programme de sport à midi pour les employés;
- une politique du personnel qui se traduit par un nouveau règlement du personnel pour faire de la Commune un employeur moderne et attractif, que ce soit avec un congé paternité de 4 semaines, des notions d'égalité et d'équité ou encore des jours de congé pour exercer des charges publiques.

La Commune d'Estavayer est fière d'être la première commune fribourgeoise labellisée, mais ne considère pas ce label comme un aboutissement. C'est un point de départ pour continuer de promouvoir la santé et la qualité de vie.



Le Conseil général

Le Conseil général est appelé à se prononcer sur le projet de budget et la validation des comptes, les propositions d'investissements, l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, l'adoption de règlements et toutes autres compétences qui lui sont confiées. Les séances sont publiques.

Il est composé de 60 membres élus pour 5 ans par la population. Il se réunit 5 à 7 fois par année.

Séance du 14 septembre 2021

Cette séance a eu lieu à la salle de la Prillaz sous la présidence de M. Thierry Roulin, 59 conseillers-ères étaient présent-e-s.

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 27 mai 2021 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Décidé la création d'une Commission spéciale du Conseil général chargée de la révision du règlement relatif aux heures d'ouverture des commerces composée de sept membres (un par groupe constitué) par 38 oui et 21 non.
4. Elu les personnes suivantes en qualité de membres du Conseil général à la Commission spéciale chargée de la révision du règlement relatif aux heures d'ouverture des commerces : Berset Jean Marc (BMR), Borgognon Gilles (Indépendant), Carrard Jérôme (PLR), Meyer Loetscher Anne (PDC–Le Centre), Pillonel Gilles (Murist-Vuissens), Tardy Jean-Michel (Vernay) et Terrapon Lopez Muriel (PS–Les Vert.e.s).
5. Approuvé le règlement fixant les honoraires du Conseil général et les indemnités à verser aux membres du Bureau et des commissions du Conseil général à l'unanimité.
6. Octroyé un crédit d'étude de CHF 137'000.00 TTC pour la réalisation d'une planification énergétique territoriale communale à l'unanimité.
7. Octroyé un crédit de travaux de CHF 1'620'000.00 TTC pour la mise en système séparatif du réseau d'évacuation des eaux et le remplacement des conduites d'eau potable sous les chemins de Vy Neuve et des Autrichiens à Estavayer-le-Lac à l'unanimité.
8. Octroyé un crédit de travaux de CHF 375'000.00 TTC pour la réfection de la superstructure de la rue de Forel à Estavayer-le-Lac par 58 oui et 1 abstention.
9. Octroyé un crédit-cadre d'investissement de CHF 300'000.00 TTC pour des études diverses non budgétées pour la durée de la présente législature à l'unanimité.
10. Approuvé la modification des statuts de l'Association du Cycle d'orientation des communes de la Broye à l'unanimité.
11. Divers.

Séance du 17 novembre 2021

Cette séance a eu lieu à la salle de la Prillaz sous la présidence de M. Thierry Roulin, 57 conseillers-ères étaient présent-e-s.

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 14 septembre 2021 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Elu M^{me} Christine Duc à la Commission d'aménagement du territoire pour la période administrative tacitement.
4. Elu M^{me} Marie-Joëlle Pythoud Siegrist à la Commission de l'énergie pour la période administrative tacitement.
5. Accepté le postulat déposé par le Groupe PS-Les Vert.e.s concernant la mise à disposition en libre accès des protections hygiéniques dans les écoles, les institutions publiques et sportives, ainsi qu'au sein de l'Administration communale par 51 oui, 3 non et 3 abstentions.
6. Accepté le postulat déposé par M^{me} Anne Meyer Loetscher, conseillère générale, et le Groupe PDC–Le Centre avec comme sujet « Assurer l'accès à la médecine de famille » à l'unanimité.
7. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 501'190.00 TTC en faveur du Tennis-Club Estavayer pour la réfection des surfaces de jeux, l'arrosage et les clôtures à l'unanimité.
8. Octroyé un crédit-cadre pour les études relatives à l'aménagement du territoire de CHF 1'700'000.00 TTC pour la durée de la présente législature par 56 oui et 1 abstention.
9. Désigné la société NBA Audit SA à Villars-sur-Glâne comme organe de révision pour les années 2021 à 2023 à l'unanimité.
10. Divers.

Afin de faire connaissance avec tous les membres du Conseil général, une présentation de 4 personnes selon tournus est faite lors de chaque numéro.



JOELLE CHARDONNENS-ROULIN Groupe Vernay

J'ai 49 ans, je suis mariée et maman de 3 enfants. J'ai commencé mes écoles à Montbrelloz et les ai terminées à Estavayer-le-Lac. Professionnellement, je partage mon temps entre mon activité d'indépendante dans les entreprises et EMS de la région où je prodigue des massages et mon activité d'employée d'administration dans un bureau d'architecture. Pour me ressourcer, je profite de notre belle campagne où je fais de grandes promenades avec notre nouveau chien.

Comment présenteriez-vous Estavayer à une personne qui ne connaît pas la Commune ?

Estavayer se caractérise par ses richesses naturelles, sa diversité culturelle et les nombreuses activités et manifestations qui sont organisées dans chacune des localités de la Commune. C'est une Commune où il fait bon vivre.

Une vision, une idée ou un vœu à réaliser dans la Commune d'ici 2030 ?

Il me tient à cœur d'œuvrer à la création d'infrastructures qui favoriseraient les rencontres intergénérationnelles, le vivre-ensemble.



GILLES BORGOGNON Groupe Indépendant

52 ans, en couple, 2 enfants adultes. Né à Estavayer-le-Lac, j'y travaille depuis 36 ans ! Agent d'assurance, je pratique lors de mon temps libre du VTT (électrique !), des randonnées en montagne et cuisine pour ma famille ou des amis. Je suis aussi très impliqué dans les manifestations locales et le tourisme en faisant partie du Comité de l'Office du Tourisme d'Estavayer/Payerne.

Comment présenteriez-vous Estavayer à une personne qui ne connaît pas la Commune ?

Une Commune qui possède sur son territoire des vignes, un port, un aérodrome et un golf. Placé idéalement entre Berne, Neuchâtel et Lausanne, il y règne une très bonne qualité de vie grâce à un équilibre parfait entre ville et villages, nature et forêt et bien entendu les magnifiques rives du lac.

Une vision, une idée ou un vœu à réaliser dans la Commune d'ici 2030 ?

La construction d'un parking souterrain à l'entrée de ville et l'aboutissement du PAD (plan d'aménagement de détail) de la Sicel serait un rêve à cette date.



AURELIE HAENNI Parti libéral radical (PLR)

Née à Estavayer-le-Lac en 1986, j'ai grandi à Vesin avec mes parents et ma sœur. Je travaille actuellement pour le conseiller d'Etat vaudois Philippe Leuba en tant que collaboratrice personnelle et dès février 2022, je vais rejoindre la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts à Fribourg en tant que responsable de l'information. Je pratique de nombreux sports comme le golf, la course à pied et le ski. Le samedi, j'encourage mes neveux au bord des terrains de foot.

Comment présenteriez-vous Estavayer à une personne qui ne connaît pas la Commune ?

Estavayer, c'est un savant mélange de ville et de campagne, de terre et de lac. On y trouve toutes les commodités d'une ville et tous les avantages liés aux grands espaces. Il y fait bon vivre !

Une vision, une idée ou un vœu à réaliser dans la Commune d'ici 2030 ?

Deux vœux pour Estavayer 2030 : le sentiment d'une identité commune par la majorité des citoyens avec l'image d'une fusion réussie. Un plan de mobilité mis en œuvre tant pour la ville que les villages avec une réelle vision à long terme.



MICHEL ZADORY Parti l'union démocratique du centre (UDC)

J'ai 73 ans, marié, père de 4 enfants et grand-père. Chirurgien orthopédiste, j'ai œuvré à l'hôpital de district d'Estavayer-le-Lac dès 1988, pour passer à l'HIB en 2001. Le virus de la politique m'a contaminé en 1991, avec ma 1^{re} législature au Grand Conseil (jusqu'à fin 2021). Puis ce fut le Conseil général, la Constituante, le Conseil communal. Je chante depuis 33 ans au Chant de Ville et j'ai recommencé à jouer du violon. La médecine et la famille continuent à occuper mes loisirs.

Comment présenteriez-vous Estavayer à une personne qui ne connaît pas la Commune ?

Riviera du Canton de Fribourg, médiévale, la Cité à la Rose offre une multitude d'activités de loisirs. Nous sommes la moitié de l'année dans une atmosphère estivale où les manifestations se suivent pour le plus grand plaisir des habitants et de la région.

Une vision, une idée ou un vœu à réaliser dans la Commune d'ici 2030 ?

Développer le tissu économique et augmenter les places de travail afin de freiner le phénomène de cité-dortoir. Reprise en main des infrastructures touristiques de notre bord du lac.



Photo du Conseil communal
1^{er} rang de gauche à droite :
Philippe Aegerter, Lionel Conus / secrétaire
général, Yves Blanc, Brigitte Pautre / secrétaire
générale adjointe, Joseph Borcard et Eric Chassot
/ syndic.
2^e rang de gauche à droite : Jean-Claude Votta,
Marlis Schwarzentrub, Samuel Ménétrety, Carole
Raetzo et Eric Rey / vice-syndic.

Programme de législature 2021-2026

UNE QUALITE DE VIE A PRESERVER

Le Conseil communal a dévoilé début novembre son programme de législature 2021-2026. Ce document de planification contient la vision commune et les actions principales que le Conseil communal souhaite mettre en œuvre. Il va servir de fil rouge pour ces cinq prochaines années.

La Commune d'Estavayer vit sa deuxième législature suite à la fusion de 2017. Si, au cours de ses premières années de vie, les défis furent nombreux pour construire et structurer cette nouvelle et belle Commune, de grand enjeux sont toujours bien présents pour préserver et cultiver la qualité de vie qui constitue un atout majeur d'Estavayer. Les questions liées à l'accompagnement de la croissance démographique, à l'économie, à la mobilité, à la place d'Estavayer au niveau régional et cantonal, à la cohésion sociale ou encore au développement durable sont au centre des préoccupations. Sans oublier le rôle premier d'une commune qui est de fournir des prestations de qualité à sa population.

D'une analyse de l'état de situation initial...

Le programme de législature définit l'ambition de la Commune d'Estavayer pour les années à venir et détermine les moyens d'y parvenir. Il débute sur une analyse de la situation actuelle de la Commune en termes de qualité de vie, d'identité et de cohésion, de position dans la région et le Canton, de fonctionnement de l'administration générale, d'infrastructures, de mobilité, d'économie et de fiscalité ou encore de développement durable. En effet, avant de savoir où l'on veut aller, il est judicieux de savoir d'où l'on part.

...à une intention stratégique...

Sur la base de l'analyse de la situation actuelle de la Commune, qui contient également la liste des principaux défis à venir et des valeurs qui animent ses membres, le Conseil communal a défini sa vision (intention stratégique) pour les prochaines années. Cette intention stratégique devra guider les actions du Conseil communal au cours de cette législature. Elle se décline dans la phrase suivante.

AU COURS DE CETTE LEGISLATURE, LA COMMUNE D'ESTAVAYER SOUHAITE:

- **accompagner son évolution démographique** en développant des infrastructures et des activités répondant aux besoins actuels et futurs de sa population dans une optique de maintien de la qualité de vie au sein de la Commune;
- **promouvoir son économie** en répondant aux attentes des entreprises actuelles et en prospectant de manière ciblée les entreprises potentielles, en favorisant les circuits courts et en misant sur son attractivité touristique;
- **mettre en place sa mobilité du futur** en disposant d'une planification d'actions pour chaque type de mobilité (mobilité douce, transports publics, transport individuel motorisé) et en mettant à jour son concept de circulation et de stationnement;
- **se positionner au niveau cantonal et régional** en étant présent et influent dans les organes décisionnels et en collaborant de manière proactive aux projets pour être acteur du développement communal, broyard et fribourgeois.

Le Conseil communal place au cœur de son mandat le service public (qualité des prestations fournies, conduite de projets complexes), la cohésion sociale (échanges, adhésion aux projets communaux, promotion de la mixité) et l'intérêt général (exemplarité, transparence, crédibilité, présence).

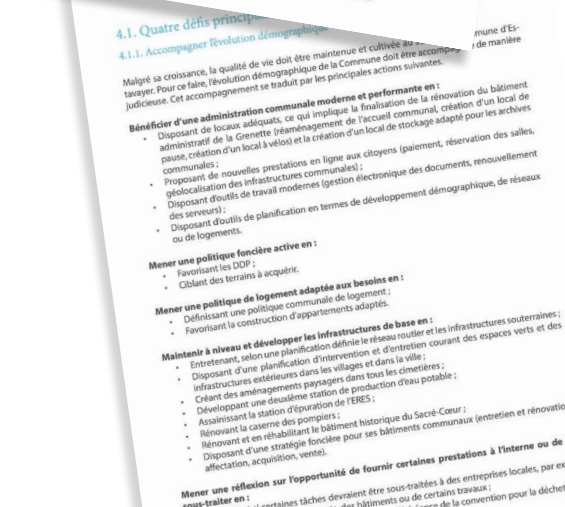
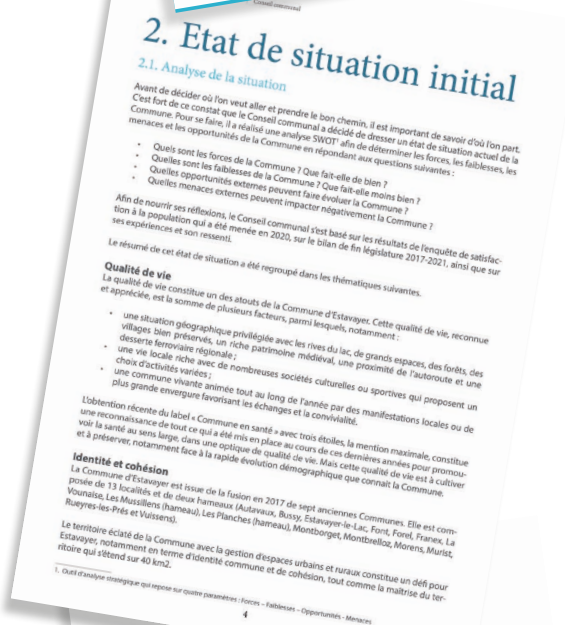
Il construit ses actions dans une logique de développement durable en trouvant l'équilibre entre ses trois piliers que sont l'environnement, l'économie et le social.



...qui se concrétise en actions.

Cette intention stratégique est traduite en quatre défis, qui sont déclinés en 17 objectifs, qui sont eux-mêmes détaillés en 60 exemples d'actions concrètes. Le Conseil communal détaille également dans son programme ce qu'il entend par les trois valeurs qui guident ses actions (service public, cohésion sociale et intérêt général). Conscient du défi climatique et de la nécessité de ne pas prêter les générations futures, il souhaite également que le développement durable soit présent en toile de fond de ses différentes actions.

La réalisation de ce programme de législature, bien qu'imposé par aucune base légale, représente un engagement formel du Conseil communal sur l'orientation qu'il souhaite donner à Estavayer ces prochaines années. Il doit permettre de fixer une ligne sur laquelle les projets communaux peuvent s'inscrire d'une manière cohérente. Il doit s'agir d'un document de conduite et de contrôle des affaires publiques. Le Conseil général et la population seront régulièrement informés des développements et de l'évolution des projets, qui seront également intégrés au plan financier de la Commune. Au terme de la législature, un bilan sera dressé pour mesurer le travail accompli.



La brochure explicative détaillée de ce programme de législature se trouve sur le site Internet de la Commune :

www.estavayer.ch/autorites-administration/conseil-communal



La mobilité au quotidien en toute harmonie

PROJET GARE-CASINO

Le projet Gare-Casino, développé conjointement par la Commune d'Estavayer et les Transports publics fribourgeois (TPF), prévoit la requalification d'un secteur de plus de deux hectares, situé à proximité immédiate des interfaces de transports et privilégie une approche durable. Il comprend également le réaménagement complet de la gare routière staviacoise.

Situé à proximité de la gare ferroviaire CFF, ce site présente l'opportunité de créer un quartier attractif relié aux transports publics tout en améliorant le cheminement de mobilité douce vers la vieille ville d'Estavayer-le-Lac, joyau architectural reconnu par l'inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger (ISOS).

Le plan d'aménagement de détail organise le futur quartier autour d'une véritable colonne vertébrale dédiée à la mobilité douce. Cette dernière est ponctuée de petites places arborées, d'îlots accueillant logements, activités commerciales et services.

OBJECTIFS ENERGETIQUES, CLIMATIQUES ET DE DURABILITE

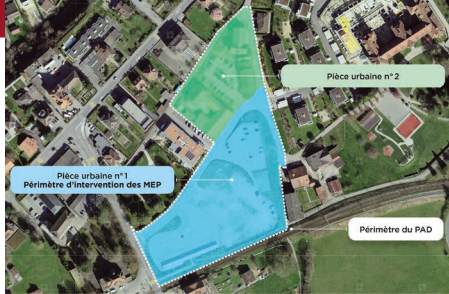
Pour répondre aux enjeux de demain, TPF IMMO cherche à implémenter une stratégie durable dans ses développements. Le quartier Gare-Casino en est le projet pilote.

Il s'agit concrètement de concevoir et développer des quartiers de vie de qualité et économiquement rationnels ayant un impact le plus neutre possible sur l'environnement.

Par la construction du premier bâtiment du quartier Gare-Casino, TPF IMMO s'inscrit dans une démarche de labellisation à trois échelles :

- Certification Minergie-P de l'îlot 1
- Certification SNBS Or de l'îlot 1
- Certification Site 2000 watts étudiée pour l'ensemble du quartier





UNE SITUATION IDEALE

D'une superficie d'environ 21'000 m², le secteur Gare-Casino comprend la gare routière actuelle, plusieurs parkings en plein air, divers bâtiments ainsi que l'ancien casino. Un projet de quartier ouvert, animé et attractif, complémentaire et relié au centre-ville, offrant un cadre de vie et de travail agréable.

Des mandats d'étude parallèles (MEP) architecturaux, en deux tours précédés d'un tour de sélection et suivis d'un tour de consolidation, ont été lancés en 2019. L'équipe lauréate des MEP est le groupement Nicolas de Courten Architectes – HRS Real Estate SA – DUO Architectes paysagistes

UN PROJET IMMOBILIER

Le futur quartier staviacois accueillera progressivement une centaine de logements, des commerces et des services.

Dans le cadre du projet, le premier bâtiment du secteur Gare-Casino représente l'élément urbain emblématique du quartier en devenir.

Ce bâtiment représente à lui seul :

- CHF 35'000'000.00 d'investissements
- 1'518 m² de commerces
- 1'728 m² de bureaux
- 40 logements
- 105 places de stationnement, dont 45 places publiques mutualisées

PLUS DE MOBILITE DOUCE

Partie intégrante du projet, la gare routière actuelle a été repensée afin d'améliorer le confort des passagers et faire face à l'augmentation des voyageurs. A terme, le cheminement entre la gare et la vieille ville sera facilité grâce à un axe de mobilité douce de qualité.

La nouvelle gare routière en quelques chiffres :

- 3 quais, avec une capacité de stationnement simultané de 7 bus
- 880 passagers par semaine
- Toutes les 15 minutes des bus quittent la gare routière pour rejoindre les villages alentour
- Des bus de 12 et 18 mètres



UN RÉSEAU
ENCORE PLUS DENSE
ET EFFICACE

NOUVEAUX HORAIRES ET PRESTATIONS
DÈS LE 12 DÉCEMBRE 2021

Découvrez-les sur tpf.ch/nouveautes



PRESENTS SUR LE TERRAIN ET PROCHES DE LA POPULATION

Le Secteur des espaces verts aménage et entretient les parcs publics, avec leurs arbres et leurs parterres fleuris. Estavayer offre de nombreux hectares de verdure, destinés à la détente, au jeu, au sport ou simplement à la nature. Nos collaboratrices et collaborateurs effectuent toute l'année des travaux d'entretien et de soins aux plantes pour que les espaces verts restent propres et attrayants.

PRESENTATION DU SECTEUR DES ESPACES VERTS

L'équipe du Secteur des espaces verts, de gauche à droite:

Damien Fornerod, Cyril Krebs, Guillaume Kurt, Florine Burri, Monique Quiquerez Yvan Duffey, Paul Gauch, Gregory Kaeser, Cyril Tétard

FICHE D'IDENTITE DU SERVICE :

- Adresse : bâtiment à la Rte de Lully 64
- Dicastère : domaine public
- Conseillère communale : M^{me} Carole Raetzo
- Le Service de l'édilité est subdivisé en 3 Secteurs :
 - Espaces verts
 - Voirie
 - Bâtiments (conseillère communale M^{me} Marlis Schwarzentrub)
- Composition du personnel :
 - Chef de Service : M. Manuel Carmine
 - Chef de Secteur : M. Damien Fornerod
 - Collaborateurs-trices : 2 collaboratrices et 6 collaborateurs aux formations diverses telles qu'horticulteur-floriculteur, horticulteur-paysagiste, agent d'exploitation, forestier-bûcheron et spécialiste des roses
 - Administratif : 2 secrétaires qui collaborent pour l'ensemble du Service

LES ESPACES VERTS, UNE RICHESSE INSOUPEÇONNÉE

« Espace vert » désigne, en urbanisme, tout espace d'agrément végétalisé (engazonné, arboré, éventuellement planté de fleurs et d'arbres). Concrètement, pour notre Commune, cela représente les parcs publics, les places de jeux, les terrains de football, les giratoires, les places d'écoles, les plages, les chemins pédestres forestiers et les cimetières. Les responsables du Secteur des espaces verts sont conscients que l'abondance de ces derniers et leur répartition sur le territoire communal offrent une diversité des paysages et une palette d'ambiances variées qui contribuent pour une large part à la qualité du cadre de vie des habitants et à l'attractivité de la Commune.

Le territoire communal possède des biens inestimables tels que les nombreuses plages, le parc du Sacré-Cœur et le tilleul de la Place de Moudon. Notre Secteur travaille en collaboration étroite avec la Corporation forestière et avec des entreprises externes pour la protection et l'entretien de nos biens communaux.

PRESTATIONS DU SECTEUR

Les tâches du Secteur sont très variées et nombreuses. Son activité principale consiste à entretenir les espaces verts et comprend :

- Les plantations de printemps, été et automne
- La taille des rosiers en massif et des rosiers grimpants en ville d'Estavayer-le-Lac
- La taille des arbres et leur élagage
- La tonte des terrains de football
- La tonte des autres surfaces vertes
- La création et l'installation des décorations florales
- L'aménagement et l'entretien des massifs de vivaces
- L'arrosage
- Le désherbage
- La supervision de l'entretien des chemins forestiers

D'autres activités sont également de la responsabilité de notre Secteur, telles que :

- L'entretien des espaces verts des cimetières (pour certains villages des mandataires sont engagés pour prêter main-forte au Secteur)
- Le traitement des demandes d'abattages (analyse les demandes et donne son préavis lors de la transmission du dossier au Conseil communal pour décision)
- La participation à la mise en place des manifestations (décoration et montage)
- La participation au service hivernal (service de piquet de neige en collaboration avec le Secteur de la voirie)

Notre Secteur a des mandats du Canton tels que :

- L'entretien des espaces verts et de l'étang du Château
- L'entretien du giratoire de la Croix-de-Pierre (décorations et plantations)



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITE

La protection écologique de la nature à Estavayer est un élément essentiel qui guide nos gestes quotidiens. Des exemples concrets illustrent cette position de choix :

- Forte diminution de l'utilisation des produits de synthèse
- Désherbage manuel ou à vapeur
- Choix de produits locaux tels que le paillis de roseaux de la Grande Carrière
- Utilisation des essences végétales locales adaptées au sol et au climat
- Réutilisation des déchets végétaux en compostage. Broyage des branches taillées pour utilisation comme matériel de couverture BRF (bois rameaux fragmentés) pour les cordons boisés
- Achat des plantes chez les producteurs locaux
- Installation de jardins urbains à disposition de la population en ville d'Estavayer-le-Lac
- Installation de nichoirs à oiseaux
- Installation de nichoirs à chauves-souris
- Installation d'hôtels à insectes

L'Union suisse des Services des Parcs et Promenades (USSP) est le centre de compétence en matière d'espace vert public des communes. Chaque année elle organise des conférences, des cours de formation continue et des échanges d'expériences.

Notre engagement en faveur de la nature :

Le travail manuel est plus important, ce qui engendre un besoin accru de main d'œuvre et des coûts plus élevés. La recherche d'alternatives est constante.

ENGAGEMENT EN MATIERE DE SECURITE

Dans le métier de l'horticulture, les accidents du travail sont trop fréquents à cause du levage de charges lourdes, de l'utilisation des machines horticoles et des risques de chute. Le Service de protection des accidents dans l'agriculture (SPAA) fournit une formation pour la prévention des accidents destinée à tous les collaborateurs-trices du Secteur. Les diverses formations concernant l'élagage, le tronçonnage et la signalisation préviennent autant les accidents de notre personnel que les accidents des autres personnes.

Les EPI (équipements de protection individuelle) sont indispensables à la sécurité de nos collaborateurs-trices.

PROJETS SOLIDAIRES

La Commune a démontré son soutien dans le cadre des projets suivants :

L'aiMant Rose :

Le but de cette action est de rendre hommage aux nombreuses victimes du cancer du sein et à leurs proches tout en sensibilisant la population à cette problématique.

Des bulbes de tulipes ont été plantés dans le massif de la route du Port. Une tulipe rose pour 7 blanches, représente 1 femme sur 8 atteinte du cancer.

Tulipes Polio :

Cette action permet de lever des fonds pour financer l'acquisition et la diffusion du vaccin contre la polio.

Des bulbes de tulipes ont aussi été plantés dans le massif de l'ancienne pisciculture. Cette tulipe passe par plusieurs couleurs au cours de sa vie. D'abord rouge liserée de jaune, ses bords jaunes se teintent ensuite de blanc, puis elle devient entièrement rose. Encore moins commun, cette fleur porte le nom d'un virus: «Polio».



Hôtels à insectes



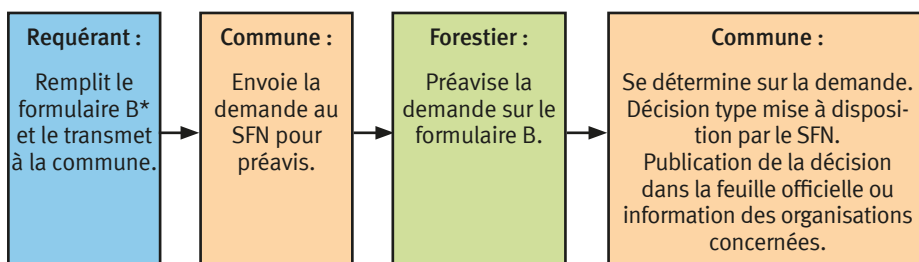
ABATTAGE D'ARBRES

Le règlement communal d'urbanisme (RCU) définit les dispositions de protection des biotopes et le plan d'affectation des zones (PAZ) inventorie les objets protégés ou non. On parle alors de boisement hors-forêt. Avant de décider d'abattre un arbre, il est important de se poser les questions suivantes :

L'atteinte peut-elle être évitée ?	OUI →	Adapter le projet pour éviter l'atteinte.
NON ↓		
L'atteinte peut-elle être minimisée ?	OUI →	Adapter le projet pour minimiser l'atteinte et compenser l'atteinte résiduelle.
NON ↓		
Le biotope peut-il être reconstitué au même endroit après les travaux ?	OUI →	Reconstituer le biotope au même endroit avec la même qualité écologique.
NON ↓		
Le biotope peut-il être reconstitué à un autre endroit ?	OUI →	Reconstituer le biotope à un autre endroit. Le site doit être écologiquement adapté au besoin du biotope et idéalement s'insérer en réseau avec d'autres biotopes.

Des dérogations aux dispositions de protection du boisement hors-forêt peuvent toutefois être données dans certaines circonstances.

Le cas de figure que nous allons traiter dans cette information concerne les demandes qui n'ont aucun lien avec un permis de construire. Il s'agit d'une demande d'abattage d'un boisement hors-forêt malade ou représentant un danger, par exemple.



Le formulaire est disponible sur le site de la Commune d'Estavayer sous l'onglet Règlements et formulaires « abattage d'arbres sans lien avec un permis de construire ». Il est important de renseigner très clairement le type d'arbre et de justifier précisément la suppression. Par rapport aux mesures de compensation, si l'arbre est protégé, il devra être remplacé par un arbre de la même essence. S'il n'est pas protégé, le Service préconise là aussi une compensation. Des photos et un plan de situation doivent compléter le dossier qui sera adressé au Service de l'édilité ou transmis par mail à edilite@estavayer.ch.

Il est conseillé de prendre contact avec un professionnel du secteur, à savoir la Corporation forestière, un bûcheron ou un paysagiste pour avoir toutes les données et effectuer un travail de qualité et sécuritaire.

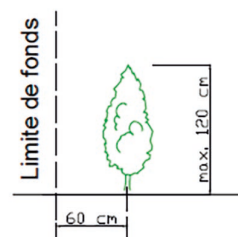
DISTANCE DE PLANTATION

Plantation d'essences indigènes :

Distance de plantation au fond voisin : loi d'application du code civil suisse (CCS)

Art. 58 CCS 697 – b Haies vives

La taille doit s'effectuer au moins tous les deux ans ou, si la haie sépare deux pâturage, tous les quatre ans. Le voisin ou la voisine a toujours le droit d'élaguer les branches de la haie qui avancent sur son fonds.



Distance de plantation bord de route (Loi sur les routes):

Art. 94 Haies vives

- Sur les tronçons rectilignes, les branches de haies vives doivent être distantes d'au moins 1.65 mètres du bord de la chaussée le long des routes publiques. Elles doivent être taillées chaque année, avant le 1^{er} novembre.
- Elles ne doivent pas s'élever à plus de 90 centimètres au-dessus du niveau de la chaussée.
- Dans les courbes et à leur approche, les plantations sont interdites à l'intérieur des limites de construction, lorsqu'elles constituent un obstacle pour la visibilité des usagers.

Art. 95 Arbres

- Aucun arbre ne peut être planté sur les fonds bordant une route publique, à une distance inférieure à 5 mètres du bord de la chaussée. Les plantations effectuées lors de travaux et d'installations de caractère édilitaire sont réservées. Les branches qui s'étendent sur la route doivent être coupées jusqu'à la hauteur de 5 mètres au-dessus de la chaussée.

Le Secteur des espaces verts se tient à votre disposition pour une visite sur place et des conseils au 026 664 80 90.

INFORMATIONS DU SERVICE DU TERRITOIRE

VOS JARDINS, UNE PORTE POUR LA BIODIVERSITE

L'hiver et le printemps sont les saisons idéales pour la taille et la plantation. Planter un arbuste dans son jardin n'est pas anodin, certaines plantes représentent en effet un véritable danger pour l'environnement.

La haie champêtre constituée d'espèces locales peut allier les aspects paysagers, ornementaux et récréatifs avec des fonctions écologiques. Contrairement aux haies de thuyas, bambous et lauriers qui sont exotiques, les haies champêtres, bien composées, jouent un rôle écosystémique en reliant, tel un corridor, les milieux proches de l'état naturel.

La haie champêtre est importante pour l'amélioration climatique grâce à son ombre portée et sa capacité à évaporer l'eau puisée dans le sol. De plus, en offrant un abri pour la faune utile, elle contribue à la lutte contre les ravageurs de nos fruitiers et plantes ornementales.

Exemples de plantes indigènes, selon liste sur le site du Canton :
Energie - agriculture et environnement => <https://www.fr.ch/energie-agriculture-et-environnement/faune-et-biodiversite/boisements-hors-foret>

PLANTES ENVAHISSANTES !

De nombreuses espèces envahissantes sont encore en vente libre, c'est pourquoi une attention particulière doit être portée au choix des essences à planter.

Leurs graines sont facilement dispersées par les oiseaux et les déchets de branches s'enracinent facilement lors qu'ils sont déposés dans les composts ou en tas. Ces variétés se répandent massivement et étouffent nos forêts indigènes. L'arbre à papillon attire effectivement les papillons, mais ne nourrit pas du tout leurs chenilles qui ont besoin de plantes indigènes. Ces plantes colonisent très rapidement les sous-bois alentour, faisant concurrence à la flore printanière.

Exemple de plantes envahissantes (néophytes) sur liste rouge et sur liste noire : www.infoflora.ch

ESPECES SUR LA LISTE NOIRE, A PROSCRIRE !

Laurier-cerise ou laurèle



L'arbre à papillons



EGLANTIER



SUREAU



LILAS NAIN



SPIREA

OPTEZ POUR UN TALUS VEGETALISE, UN MICROCOSME VIVANT !

Au lieu de déserts de pierres néfastes à la vie, supposés faciles à entretenir, il est possible de faire émerger un habitat important pour les insectes et les microorganismes dans son propre jardin en créant une plate-bande attrayante et contribuer ainsi activement à la préservation de la biodiversité.





FETE A LA PATINOIRE

Ouverte depuis mi-octobre, l'inauguration de la patinoire a pu se faire au début du mois de novembre. Après un discours du directeur de La Pati ainsi que du syndic d'Estavayer, M. Eric Chassot, le jeune Lenny Olivier, 11 ans, talent romand du patinage artistique qui participera notamment aux championnats suisses espoirs cet hiver, a été le premier à nous livrer une belle prestation sur la glace. Après cela, plusieurs joueurs de hockey de la région se sont livrés à des mini-matches amicaux. A noter la présence des joueurs de HC Fribourg-Gottéron Julien Sprunger et Nathan Marchon, Daniel Manzato, gardien du SC Bern ainsi que d'Anthony Huguenin, joueur du HC Langnau, qui ont eu la gentillesse de donner de leur temps pour venir jouer. Pour la suite de la soirée, la glace était ouverte au public. Certains ont pu s'adonner au patinage pendant que d'autres se sont essayés au *Eisstock*, sport similaire à de la pétanque mais se jouant sur la glace. La buvette a également pu accueillir les visiteurs venu échanger quelques mots au sujet de cette nouvelle patinoire, le tout autour d'une fondue ou d'un verre.

INAUGURATION DE LA SALLE DE SPORT DE MURIST

Les travaux de la nouvelle salle de sport de Murist se sont terminés pour la rentrée scolaire 2020. En raison de la situation sanitaire du moment, il avait été décidé de repousser l'inauguration de la nouvelle salle de sport. Depuis la rentrée des classes 2020/21, la salle est utilisée par les élèves de l'école primaire de Murist ainsi que par plusieurs sociétés locales. Grâce à de grandes baies vitrées, elle offre une vue plongeante sur la région de la Broye fribourgeoise avec le lac de Neuchâtel en arrière-plan. L'inauguration a pu finalement avoir lieu le samedi 9 octobre 2021 dans de bonnes conditions, la salle était habillée par les nombreux engins qui la composent tels qu'anneaux, espaliers, trampolines ainsi que quelques postes d'équilibre. Une initiation à l'escalade était également proposée, plusieurs enfants et adultes se sont relayés pour tester ce mur d'escalade. L'activité était animée par un moniteur d'escalade afin de garantir la sécurité des participants. Les parcours mis en place dans la salle ont fait la joie des enfants, qui les ont traversés et parcourus à plusieurs reprises. Adultes et enfants se sont également essayés à différents postes d'équilibre. En fin de matinée, une partie officielle avec quelques discours suivis d'un apéritif convivial ont eu lieu dans la cour d'école.

ETAT DES LIEUX DE LA BOXUP

À la fin du mois d'août 2021, la Commune a fait l'acquisition d'une *BoxUp* qui a été installée à la plage d'Estavayer-le-Lac. C'est une boîte contenant 6 casiers renfermant différents matériels de sport. Grâce à une application simple d'utilisation, ce matériel peut être emprunté gratuitement pour une durée allant jusqu'à 3 heures. Le but est de favoriser la pratique sportive ainsi que faciliter la cohésion entre les différents occupants de la plage. Les casiers sont remplis avec des ballons de foot, des ballons de volley-ball, du matériel de ping-pong, et différents autres jeux de précision. Voici un bilan de son utilisation depuis son installation.

En mois de 3 mois d'utilisation, les casiers de la *BoxUp* ont déjà été ouverts plus de 340 fois pour un total de 430 heures d'utilisation, ce qui représente une moyenne de 5,2 heures par jour. Les utilisateurs, sont en majorité des gens de passage ou en vacances à Estavayer et sont âgés entre 18 et 83 ans. Après chaque utilisation de la *BoxUp*, les utilisateurs ont la possibilité de noter la noter via l'application, il en ressort que la satisfaction s'élève à 4.75/5.

La commune se réjouit de voir que cette *BoxUp* plaît à tous les utilisateurs et qu'elle remplit entièrement son rôle à la nouvelle plage d'Estavayer-le-Lac.

DES PROJETS QUI REDEMARRENT

Les couleurs de l'automne ont laissé leur place aux paysages figés de l'hiver. Heureusement, la vie est toujours bien présente et les projets ont redémarré sur les chapeaux de roue !

SAPIN QUI CHANTE

Pour estasympa, décembre voit naître une magie de Noël qui a pu vivre sur le Sapin qui chante placé devant la Collégiale. Nous remercions tous les chanteurs amateurs ou aguerris mais amoureux de la musique qui sont venus l'animer.

<https://estanoel.weebly.com/>

NOUVEAUX AGENTS-ES SYMPAS

A la fin novembre, une nouvelle volée d'agentes et d'agents sympas a été diplômée. Nous les félicitons et nous souhaitons qu'ils puissent transmettre leur si belle énergie et leur dynamisme remarquable au travers de leur rôle d'agent sympa. Avis aux intéressés, une 11^e volée aura lieu à l'automne 2022. N'hésitez pas à nous contacter en cas d'intérêt.

ANIMATION JEUNESSE

A l'Animation jeunesse, des projets comme Tilt ont marqué ce mois de décembre. Des jeunes et leurs parents ont pu assister à une conférence puis une soirée en lien, sur la thématique des jeux vidéo, construite en collaboration avec la bibliothèque publique. Un spécialiste et membre de Noetic (plus d'info sur www.noetic.ch – accompagnement et encadrement dans la pratique du jeu vidéo) était présent afin de faire connaître ce média numérique, de répondre aux questions et de déconstruire les *a priori*. Il a aussi été possible de découvrir des jeux et participer à un tournoi. Ce projet fait partie d'un vaste et joli programme d'activités qui est détaillé pour l'année à venir sur le site de l'Animation jeunesse. Allez visiter notre page web, notre page Facebook ou notre compte Instagram.

L'équipe doit dire au revoir à Lydie, qui est l'une de ses animatrices. Elle l'a fait lors d'un week-end 'évasion' cet hiver où des jeunes ont pu s'essayer au métier de spéléologue et admirer les étoiles dans un observatoire, avant de passer une nuit en cabane. D'autres horizons attendent avec impatience Lydie. Durant près de 7 ans, elle a participé activement et avec cœur à l'accompagnement des jeunes de la Commune. Elle a pu les voir grandir et leur donner des clés utiles à leur devenir d'adulte dans ses missions d'animatrice socioculturelle. Tristes mais confiants des richesses qu'elle saura amener ailleurs, nous lui souhaitons une belle suite.

DES IDEES ? ON EST A VOTRE ECOUTE !

Et pour terminer, toutes les collaboratrices et collaborateurs du Secteur restent à votre écoute. Transmettez-nous vos idées, vos projets, vos souhaits et avec un peu de motivation, du temps et du travail, les miracles sont possibles. Seuls, nous pouvons faire un peu ; ensemble, nous pouvons faire beaucoup.

Toute l'équipe de l'Animation socioculturelle et intégration vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux de bonne santé.

Aline, Laurence, Lydie, Francisco, Merlin, Malik, Véro, Pedro et Delphine



Pour nous contacter :

Estasympa
estasympa@estavayer.ch
www.estasympa.org

Animation jeunesse
animation@estavayer.ch
www.cjesta.com



RENCONTRES DES AINÉS

Les traditionnels repas et rencontres des aînés dans les villages et en ville ont pu reprendre ! Il était temps...

Pour exemple, les aînés de Murist se sont réunis le 23 octobre et ceux de Rueyres-les-Prés le 27 novembre.

Sur Estavayer-le-Lac et Font, l'impressionnant chiffre de personnes en âge de la retraite a obligé les organisateurs à proposer un Noël des seniors sous forme d'un après-midi festif, un repas n'était plus logiquement réaliste. En lisant ces quelques lignes, la curiosité doit piquer le lecteur qui cherchera à connaître ce chiffre. Il y a bien 1'287 invitations qui sont parties ! Malheureusement, les restrictions récentes nous obligent à annuler cet événement.

Afin de mettre sur pied toutes ces actions favorisant la rencontre entre les seniors, merci à toutes les personnes qui s'engagent et permettent d'offrir un moment chaleureux et convivial à nos aînés.

RENCONTRES DES JEUDIS APRES-MIDI A LA PRILLAZ

Les lotos et les parties de jass reprendront les jeudis après-midi dès le 6 janvier 2022 de 14h à 16h30. Un très malheureux concours de circonstances avait annoncé dans le dernier numéro de ce Journal une reprise en octobre, et nous nous excusons encore de cette information erronée qui s'est trop tardivement annoncée pour être corrigée.

Mais à vos agendas, M^{mes} Danièle Berger, Béatrice Bocion et leur équipe se réjouissent de vous accueillir avec la nouvelle année. Un pass sanitaire sera demandé aux participant-e-s.

Quoi : loto et jass

Où : salle de la Prillaz à Estavayer-le-Lac
Quand : les trois premiers jeudis du mois de 14h à 16h30



PRO SENECTUTE VOUS AIDE A REEMPLIR VOTRE DECLARATION D'IMPOTS !

Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'à autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous !

Pour que remplir sa déclaration d'impôts ne soit plus une corvée, Pro Senectute vous offre la possibilité depuis plusieurs années de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un-e bénévole expérimenté-e. Vous ne souhaitez pas vous déplacer jusqu'à Fribourg ? Pas de soucis, nous avons une bénévole qui remplit vos déclarations à Estavayer-le-Lac ou qui se déplace à votre domicile, selon votre convenance.

Pour l'année 2022, ce service aura lieu du 24 janvier 2022 au 30 avril 2022.

Cette offre s'adresse aux personnes dès 60 ans domiciliées dans le Canton de Fribourg, avec une déclaration d'impôts dite simple (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).

Une déclaration d'impôts coûte CHF 65.00 lorsque remplie dans un de nos locaux et CHF 85.00 si remplie à votre domicile (durée max. 1 heure). Un supplément de CHF 20.00 est demandé pour chaque demi-heure supplémentaire.

N'hésitez pas à demander le flyer au 026 347 12 92 ou 026 347 12 40.

La prise de rendez-vous se fera dès le 17 janvier 2022 uniquement par téléphone (numéros ci-dessus).

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30-11h30 / 13h30-16h30.

Pro Senectute Fribourg – Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg
www.fr.prosenectute.ch

**PRO
SENECTUTE**



Conseil des aînés

DES SENIORS DE BON CONSEIL

Estavayer aura son Conseil des aînés. Cet organe est souhaité par les intéressés eux-mêmes, comme ils l'ont exprimé lors d'ateliers qui ont abouti au catalogue de mesures communales prioritaires dans le cadre de Senior+ (voir Journal d'Estavayer de septembre).

Le Conseil communal a validé un cahier des charges et un fonctionnement de ce Conseil des aînés qui accordent à ce dernier une grande autonomie. Le règlement se singularise notamment par son souci de garantir la parité hommes/femmes. Pour ce faire et dans l'espoir d'une représentation géographiquement et socialement équilibrée, les dix membres de ce Conseil seront tirés au sort, sur la base des candidatures qui seront adressées à la Commune. Toute personne résidant dans la Commune et âgée de 64 ans et plus peut ainsi faire acte de candidature. Le règlement est consultable sous www.estavayer.ch/sante-social/seniors.

Interlocuteur privilégié

Le Conseil des aînés est un organe consultatif. Il sera l'interlocuteur privilégié du Conseil communal pour toutes les questions relatives aux aînés et il sera consulté sur des thèmes concernant spécifiquement cette population. Siégeant en principe une fois par trimestre, le Conseil des aînés s'organisera lui-même. Il pourra adresser des propositions et des recommandations à la Commune, faire appel à des consultants externes si besoin, et relayera les préoccupations de la population âgée. Selon les nécessités, des membres du Conseil communal pourront être invités à ses séances. Afin de prendre la température de la population, d'échanger des idées ou encore de lancer des projets, un forum public ouvert à tous sera mis sur pied tous les deux ans.

La durée du mandat des membres est de 4 ans, non renouvelable. Ses membres seront rémunérés selon le tarif usuel des Commissions communales. Pour assurer une continuité, un renouvellement partiel des membres aura lieu à trois reprises sur un cycle de 5 ans. Un appel de nouveaux candidats sera lancé tous les deux ans. Convaincu que les retraités sont «de bon conseil», le Conseil communal encourage vivement les seniors de la Commune à faire acte de candidature. Il est persuadé que l'expérience, le dynamisme, la créativité et la sagesse des aînés de la Commune contribueront à améliorer la qualité de vie de ces derniers en particulier et, partant, celle de toute la population en général.

Pour faire acte de candidature, soit en renvoyant à l'administration le bulletin d'inscription ci-dessus, soit en adressant un courriel à commune@estavayer.ch, soit en remplissant le bulletin *ad hoc* figurant sur www.estavayer.ch. Le délai est fixé au 16 janvier 2022.

Bulletin de réponse

Je suis intéressé-e à faire partie du Conseil des aînés:

Nom: _____

Prénom: _____

Année de naissance: _____

Sexe: homme femme

Domicile: _____

Tél: _____

E-mail: _____

Signature: _____

A retourner jusqu'au 16 janvier 2022 à Administration communale, Rue de l'Hôtel-de-Ville 11, Case postale 623, 1470 Estavayer-le-Lac





LOCAUX COMMUNAUX A LOUER

Bureaux

Locaux administratifs
Rte d'Yverdon 122, 1^{er} étage, Font
1 local (60 m²) + 1 WC (au rez) +
1 cuisine + 1 balcon + places de parc à
disposition.

Possibilité d'utiliser le mobilier en
place, arrêt de bus à proximité immé-
diate.

Loyer mensuel CHF 900.00 + charges
Disponible de suite.

Cabinet médical à partager

Locaux idéalement situés à l'Avenue
de la Gare 111 à Estavayer-le-Lac, dans
un immeuble avec ascenseur.

Surface : 65 m² pour 4 salles de consul-
tation et 68 m² de locaux communs.

Loyer : CHF 2'350.00 + charges
Disponible de suite.

Renseignements:

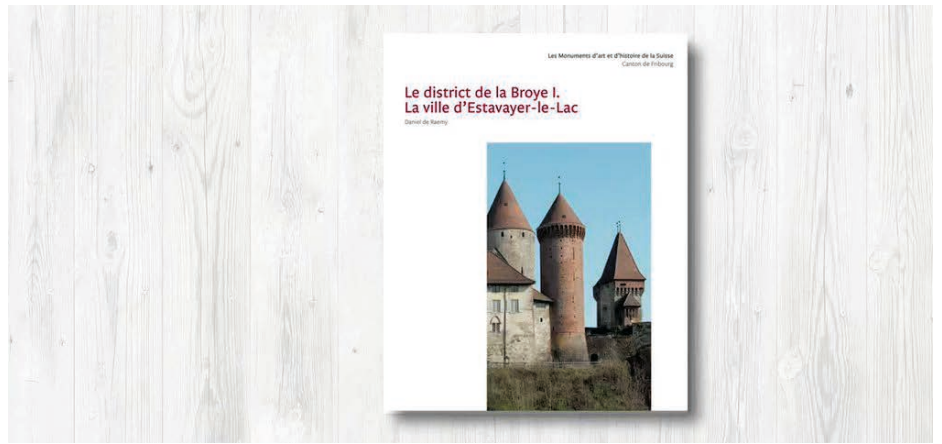
Service des finances,
compta@estavayer.ch ou
026 664 80 21

Visites: Service de l'édilité,
edilite@estavayer.ch ou
026 664 80 60

INFORMATION : COMPTEURS D'EAU POTABLE

Le changement de ces organes de
mesure va bon train. Cet hiver, ce
sont les habitants du village de
Montbrelloz ainsi que certains quar-
tiers de la ville d'Estavayer-le-Lac qui
verront un collaborateur communal
de notre Secteur sonner à leur porte
pour prendre rendez-vous afin de
remplacer cet élément à nos frais.
Merci de lui réserver un bon accueil.

Pour plus d'informations, veuillez
contacter notre Secteur de l'eau po-
table au 026 664 80 85
chef de Secteur: Jean-Marc Joye



Ouvrage de M. Daniel de Raemy

UN LIVRE RETRAÇANT L'ÉVOLUTION DE NOTRE VILLE

Après 17 ans de recherches, la visite de quasiment toutes les maisons historiques de la ville et l'épluchage minutieux de tonnes d'archives, M. Daniel de Raemy, historien, a publié un magnifique ouvrage sur la ville d'Estavayer-le-Lac.

Le travail de titan réalisé par M. Daniel de Raemy a donné naissance à un ouvrage de 494 pages, commandé par la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS). Il fait partie d'une collection destinée à un large public et soutenue également par la Confédération et le Canton. Le but de cette collection est d'étudier le patrimoine bâti de la Suisse de la fin de l'Antiquité au XX^e siècle.

Ce livre met en lumière le développement de la ville portuaire et de son essor urbain. La ville *intra muros* d'Estavayer-le-Lac, exceptionnellement préservée dans son ensemble, a fait l'objet d'une documentation poussée. Pratiquement toutes les maisons ont été visitées. Certaines ont bénéficié d'observations archéologiques approfondies dans le cadre de chantiers de rénovation qui ont mis au jour des structures anciennes ou des aménagements cachés.

Nous tenons à remercier très sincèrement M. Daniel de Raemy pour ses recherches qui contribuent à sauvegarder la mémoire de ces bâtiments qui ont traversé les siècles et qui font partie de l'histoire de notre ville. Nous ne pouvons que vous encourager à vous procurer son livre, qui est en vente dans la librairie locale ainsi que sur le site de la Société d'histoire de l'art en Suisse.

OBSERVATEUR-TRICE PHENOLOGIQUE DE LA STATION D'ESTAVAYER-LE-LAC

L'Office fédéral de météorologie et de climatologie MétéoSuisse recherche un-e remplaçant-e pour l'observation de la végétation de la station de phénologie d'Estavayer-le-Lac.

Cette activité bénévole consiste à observer, au fil des saisons, l'évolution de la végétation. Les observations se font environ 2 à 3 fois par semaine lors de la période de développement de la végétation, essentiellement au printemps et en automne. Elles sont réalisées sur 27 espèces végétales dans près de 160 stations réparties dans toute la Suisse depuis 1951. Les informations recueillies servent, entre autres, à analyser les effets du changement climatique sur la végétation et à établir les modèles prévisionnels du début de la floraison en vue de prévisions polliniques. Si vous êtes intéressé-e à devenir l'observateur-trice pour la station de phénologie d'Estavayer-le-Lac, veuillez contacter :

Christine Sallin, Office fédéral de météorologie et de climatologie MétéoSuisse,
Tél. +41 58 460 95 09, christine.sallin@meteoswiss.ch

NOUVEAUTES EN LIGNE !

www.estavayer.ch

RESERVATIONS DES SALLES PUBLIQUES COMMUNALES

Une nouvelle fonctionnalité est mise en service sur certaines pages de notre site Internet relatives aux locations des salles. En effet, vous pouvez, dès maintenant, visualiser les disponibilités ainsi qu'effectuer votre pré-réserve directement par ce biais-là. Une fois celle-ci effectuée, vous recevrez un courriel de la part de la Commune qui vous indiquera la marche à suivre pour l'établissement du contrat définitif.

Un bouton « Réserver » a été inséré là où la fonctionnalité est en service. Pour les salles où il n'apparaît pas encore, cela sera appliqué ultérieurement.

SECTEUR DE L'ACCUEIL, CONTROLE DES HABITANTS

DEMEGEZ CONFORTABLEMENT DEPUIS CHEZ VOUS !

Dès à présent, vous pouvez annoncer votre déménagement, sans devoir vous présenter au guichet de l'Administration communale.

Cette solution, qui s'appelle eDéménagement, vous permet d'annoncer facilement :

- Un changement de domicile à l'intérieur de votre commune actuelle
- Un changement de domicile dans une autre commune de Suisse

Comment procéder ?



1. Scanner le code QR ou aller sur le site Internet communal www.estavayer.ch à la page du contrôle des habitants.
2. Sélectionner le menu eDéménagement et prendre connaissance de sa description.
3. Se connecter au guichet virtuel, créer votre compte au besoin.
4. Compléter le formulaire sur le guichet virtuel.

A ce jour, toutes les communes suisses ne sont pas encore affiliées à ce service. Toutefois, si vous quittez une commune affiliée à eDéménagement pour vous installer dans une commune non encore inscrite, vous pouvez malgré tout enregistrer votre départ en ligne. Le système vous indiquera en cours de procédure les démarches à entreprendre pour enregistrer votre arrivée dans votre nouvelle commune.

Actuellement dans le Canton de Fribourg, la phase pilote regroupe les communes de Bulle, Châtel-St-Denis, Estavayer-le-Lac, Fribourg, Kerzers, Riaz, Romont, Tafers. Les autres communes fribourgeoises rejoindront cette solution à l'issue de la phase pilote.



HORAIRE DE LA DECHETTERIE DU 24 DECEMBRE AU 2 JANVIER

Ve 24 déc. 2020	7h00 – 11h45
Sa 25 déc. 2020	Fermé
Di 26 déc. 2020	Fermé
Lu 27 déc. 2020	horaire normal
Ma 28 déc. 2020	13h15 – 19h15
Mer 29 déc. 2020	horaire normal
Je 30 déc. 2020	horaire normal
Ve 31 déc. 2020	07h00 – 11h45
Sa 1 ^{er} janv. 2021	Fermé
Di 2 janv. 2021	Fermé

A la salle de la Prillaz

Mardi 18 janvier 2022 à 20h

Le cercle de Whitechapel

Comédie policière

Jeudi 27 janvier 2022 à 20h

Et j'ai crié Aline

Théâtre avec Thierry Romanens

Jeudi 17 février 2022 à 20h

Yann Lambiel

One man show «Multiple» (complet)

Lundi 14 mars 2022 à 20h

Intra muros

Théâtre contemporain

 Réservations à l'Office du tourisme ou
en ligne sur booking-corner/prillaz

A la salle de l'Azimut

Dimanche 16 janvier 2022 à 17h

BMFC – Black Milonga Fernet Club

Tango Nuevo

Dimanche 23 janvier 2022 à 17h

Pierrick Tenthorey / Magie-humour

Samedi 29 janvier 2022 à 20h45

Volver / Latin jazz

Ve 4 et Sa 5 février 2022 à 20h30

Pierre Aucaigne & Vincent Kohler

« Le coming out » Humour

Dimanche 20 février 2022 à 17h

Concert Jeunes Talents

 Anaïs Hess et Maxime Lambert accom-
pagnés par Geneviève Joerin-Margot
Classique

Samedi 12 mars 2022 à 20h45

Voxset / Chansons a capella

Jeudi 24 mars 2022 à 20h

**La caravane silencieuse / Un an de
voyage à cheval en solitaire à travers
les Balkans / Conférence**

 Réservations à l'Office du tourisme ou
en ligne sur l-azimut.ch

Douces fêtes à tous !

Sous réserve de modifications pour cause de COVID-19

Manifestations

de janvier à mars 2022 Selon infos reçues officiellement au 17.11.2021

JANVIER

Jusqu'au 6 janvier

Itinéraire des crèches

Vieille Ville

Jusqu'au 31 janvier

**Les bonhommes de neige
en vadrouille**

Vieille Ville

22 janvier

Marathon indoor Cycling

Salle de la Prillaz

FEVRIER

19 février

Carnaval en version light

Vieille Ville

MARS

Le 19 et 20 mars

**Concert annuel de
la Persévérance**

Salle de la Prillaz

**PLUS D'INFORMATIONS SUR
NOTRE SITE INTERNET ET
NOTRE PAGE FACEBOOK**

 Le site Internet **www.estavayer.ch** est
accessible sur ordinateur et avec une
version adaptée pour smartphone.

 Rejoignez-nous sur notre page Facebook
Commune d'Estavayer. Des messages
y sont régulièrement publiés (informa-
tions, photos, articles de journaux, etc.).

IMPRESSUM

 Textes: Commune d'Estavayer • Réalisation graphique: Anne Meyer Loetscher, graphiste à Estavayer • Impression:
media f • Diffusion: 5'000 exemplaires en tous ménages, 4 éditions/an

 Estavayer
L'énergie d'innover

Estavayer